

L'ÉCHO DU VERGER



[p.7 à 13]
**RETOUR EN IMAGES
SUR LE COMICE
AGRICOLE 2023**



OT T D E

La Lybie et le Maroc ont été durement touchés par des inondations et un tremblement de terre. Notre commune, solidaire, participe à l'élan de générosité en lien avec l'Association des Maires de France pour aider les peuples en souffrance.

Nous entrons maintenant dans une deuxième phase du projet de revitalisation du centre bourg avec la définition précise de la première tranche de travaux et la recherche et la constitution des financements. Le scénario a été choisi et validé en conseil municipal. Merci pour votre participation.

L'étude du Plan Local d'Urbanisme intercommunale (PLUi) a été approuvée en conseil communautaire à une large majorité le 27 juillet après plusieurs années d'études. Il est maintenant consultable en ligne. Conformément aux textes législatifs, les zones potentiellement urbanisables ont été significativement diminuées. Après des années d'accroissement de population, nous nous dirigeons progressivement vers une stabilisation.

Aussi, comme nous l'impose la loi, un énorme travail pour l'adressage des voies est en cours depuis plusieurs mois. Cette action, qui nécessite patience et rigueur, est réalisée afin de pouvoir disposer d'une liste fiable pour les 1200 habitations de Saint Martin. Ce nouveau plan, nécessaire pour garantir la sécurité de tous, sera opérationnel en 2024. Gendarmerie, secours, VSL, livreurs, en autres, doivent pouvoir accéder rapidement à la bonne adresse.

Les études hydrauliques, suite aux multiples coulées de boues de 2022 ont été réalisées. Quatre réunions publiques ont été organisées avec les riverains et le bureau d'études INGEROP. Nous devons continuer ce travail collaboratif afin de pouvoir mettre en œuvre des solutions pérennes et efficaces pour une sécurité accrue sur les deux secteurs concernés.

La cérémonie de prise de commandement du centre d'incendie et de secours de Saint Martin par le lieutenant David Bouton s'est déroulée le 23 septembre à la caserne de Saint Martin. Je remercie le capitaine Martinet pour le travail accompli pendant toutes ces années et souhaite pleine réussite au Lieutenant Bouton. Je salue la compétence et l'engagement de l'ensemble de nos sapeurs-pompiers. Nous avons vécu une saison compliquée sur notre camping des Plantes avec l'installation d'un grand nombre de personnes issues de la Communauté Française Itinérante, en juillet et août. Le site est naturellement dédié pour l'accueil des caravanes. Un règlement de camping existe pour permettre à l'ensemble des campeurs, tranquillité et sécurité. La

mise en application est plus compliquée et c'est pour pouvoir garantir la sécurité du site que j'ai décidé, fin août, de le fermer par anticipation. Une commission travaille sur le devenir du site afin de garantir en cas de réouverture, la sécurité et la tranquillité des vacanciers potentiels et des riverains.

Le comice 2023 a été une belle réussite. Nous avons vécu deux jours de fête où le public s'est déplacé en nombre que ce soit pour la première journée agricole ou la deuxième avec la traditionnelle cavalcade. Je remercie à nouveau le comité d'organisation, les agriculteurs, les 150 bénévoles, les employés municipaux, les forces de sécurité, les associations, les partenaires privés et institutionnels, les rois et reines dauphins et dauphines et les communes. Je retiendrai symboliquement le travail en commun des 10 communes, du monde associatif et du monde agricole. Merci pour cette belle démonstration du travail collectif. Merci pour vos témoignages de satisfaction qui font chaud au cœur des organisateurs.

La vie associative de notre commune et du territoire est très riche. Merci à la communauté de communes pour l'organisation du forum des associations le 9 septembre dernier qui sous une chaleur torride a réuni encore beaucoup de monde.

Une nouvelle année scolaire a débuté avec 245 enfants. Bienvenue aux nouveaux enseignants et merci pour leur engagement afin de préparer le mieux possible l'avenir de l'ensemble des petits martinis.

Nous sommes à la moitié de notre mandature et les projets présentés lors de la campagne électorale de 2020 sont soit terminés ou en cours. Je remercie sincèrement les membres du conseil municipal pour leur forte implication. J'associe à ces remerciements le personnel communal.

Ce n'est un secret pour personne, l'exigence collective augmente régulièrement au rythme des évolutions législatives, les tensions budgétaires imposées avec des compétences qui évoluent. Nous nous efforçons de faire au mieux, en toute transparence, pour le bien de la communauté et non pour le bien particulier, dans le souci du bien vivre ensemble. C'est un exercice au combien plus compliqué, plus chronophage, qu'une simple étude ou qu'un jugement rapide sur les réseaux sociaux.

Fabrice Chollet

Maire de Saint -Martin-d'Auxigny



Des expos à la Bibliothèque



Vie communale	4
Culture	6
Comice 2023	7
Comptes-rendus des conseils municipaux	14

Directeur de la publication : Fabrice Chollet
Responsable de la commission : Anne-Marie Oswald
Membres de la commission communication :
Didier Pajon, François Thomas, Florence Clavier,
François-Régis Thinat, Céline Compain.
Crédits photos : Mairie de Saint-Martin-d'Auxigny.
Tirage 1300 exemplaires.
Conception et réalisation : Agence Terreweb

UNE AGENCE IMMOBILIÈRE DANS LE CENTRE BOURG



Vous souhaitez acquérir ou vendre un bien, Jérémy GARCIA vous accueille avec son équipe au 9 place de la Mairie à Saint Martin. Conseil, aide aux démarches, il peut également réaliser une estimation gratuite à votre demande.

Contact :
06 59 23 42 37
Jeremy_garcia@live.fr



Récemment titrée au Championnat de France du Combiné, Laurie-Lise mène un projet sportif fort en parallèle de ses études universitaires.

Retour sur son parcours de sportive.

Originaire de Saint Martin d'Auxigny, Laurie-Lise a découvert dès l'école primaire l'escalade qui deviendra rapidement son sport favori. Elle s'est rapidement engagée sur le circuit des compétitions et elle concourt depuis quelques années à un niveau national, en Coupe et Championnat de France. « Être athlète de haut niveau demande beaucoup de détermination et de sacrifices ; entre les heures d'entraînement, 15h par semaine, les phases de préparation physique, le repos, l'hygiène de vie, c'est un engagement quotidien ».

Ces efforts ont permis à Laurie-Lise de décrocher à Tarbes en juin dernier le titre de Vice-championne de France du combiné, regroupant les trois disciplines de l'escalade : le bloc, la difficulté et la vitesse. Une performance qui s'inscrit dans la régularité de la saison passée : on citera notamment une finale en championnat de France universitaire ou encore un titre de vice-championne régionale en bloc et championne régionale en difficulté. Laurie-Lise précise que ce projet sportif est aussi possible grâce à ses sponsors, parmi lesquels l'entreprise berruyère LeTeC, spécialisées dans la création de progiciels de gestion de laboratoire, et Contrepointe, une salle d'escalade à Saint Doulchard. « Ils m'accompagnent financièrement et leur soutien est très précieux, car les déplacements aux quatre coins de la France représentent un coût important. Je les remercie énormément. » La mairie de Saint Martin est heureuse de soutenir cette athlète, qui met en lumière les talents de notre territoire.

UNE DIÉTÉTICIENNE BERRUYÈRE, AU CABINET MÉDICAL DE LA CYBÈLE

Diplômée en tant que diététicienne depuis 5 ans Clara HUCHET exerce depuis 3 ans en cabinet libéral sur Bourges, elle a l'opportunité de pouvoir exercer 1 journée par semaine au cabinet médical de la Cybèle à Saint Martin d'Auxigny afin d'offrir une offre de proximité pour les patients. Elle prend en charge tous types de patients (enfants, adolescents, adultes, femmes enceintes et allaitantes, sportifs, seniors, etc.) pour un programme diététique 100% personnalisé.

« Ici, pas de régime, pas besoin de compter ses calories, ni d'aliment interdit. Nous travaillerons ensemble sur l'alimentation intuitive, naturelle et l'écoute de vos sensations alimentaires, afin de comprendre votre corps ainsi que vos émotions, tout en atteignant vos objectifs »

Exemple de prise en charge : gestion du poids, rééquilibrage alimentaire, troubles digestifs, du sommeil, pathologies, etc., la diététique permet d'améliorer votre quotidien. "



UN CABINET DE REBOUTOLOGIE AUX ROUSSEAUX



Stéphanie Villoing, reboutologue certifiée de l'Académie de Médecine Naturelle Suisse et Europe, a ouvert son cabinet le 1er mai aux Rousseaux où elle reçoit sur rendez-vous. Les horaires sont flexibles pour s'adapter aux personnes qui travaillent. La Reboutologie est la version modernisée du Reboutement pratiqué par les rebouteux de nos contrées. Cette technique est aujourd'hui sans cracking ni brusquerie. Elle soulage les tensions et les douleurs du quotidien telles : lombalgies, sciatiques,

tensions cervicales, douleurs articulaires...

Cette méthode revisitée qui permet de retrouver de l'amplitude, apporte un réel soulagement tant physique que psychologique, essentiel dans notre contexte sociétal anxiogène.

La Reboutologie, est complémentaire à la médecine conventionnelle.

N'hésitez pas à consulter son site à l'adresse suivante : stephanievilloing.fr et à la contacter au **06 58 02 27 56**.



Réunion Publique

Nouvelle numérotation des voies, vous êtes peut-être concernés

Vendredi 10 novembre 2023

19 heures, à la Salle des Fêtes

ACCUEILLANTE PAR NATURE

www.stmartin-auxigny.fr

LA FETE DES VOISINS A MONTBOULIN



En sommeil depuis 2020 à cause du covid, la fête des voisins est de retour à Montboulain. Samedi 09 septembre de nombreux habitants de Montboulain ont eu plaisir à se réunir chez Sylvie et Patrice LÉOMENT autour d'un apéritif dinatoire. Toutes les générations se sont retrouvées et chacun a pu profiter de ce moment de partage et d'échange chaleureux pour faire connaissance, ou simplement passer un bon moment entre voisins. Après cette excellente soirée, rendez-vous est pris pour l'année prochaine.



Photo Challenge

"DU ROUGE DANS SAINT MARTIN!"

Faites nous parvenir vos plus belles photographies sur ce thème
Concours amateur organisé par la mairie

DATE LIMITE DU DEPOT DES PHOTOS
2 DECEMBRE 2023



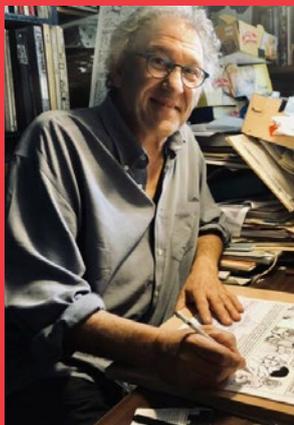
Règlement disponible sur le site : www.stmartin-auxigny.fr

#Entraide
#Vie associative
**DES RIFLES
POUR UNE
AIRE DE JEUX**

Le Grand Cœur de Lolo la Mala vous attend nombreux pour l'aider à avancer dans son projet de construction d'une aire de jeux pour les enfants de l'aide sociale à l'enfance. À cette fin l'association organisera des rifles de 04 novembre 2023 à 20h à la salle des Fêtes de Saint Martin.

Pour les réservations, merci de joindre
Mme JOUAN au 07.63.13.70.10

LE PROGRAMME DE FIN D'ANNÉE À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



**2-30 OCTOBRE
EXPOSITION
BERNARD CAPO
« LES PLANCHES
DE BERNARD »**

En bibliothèque uniquement

**Une rencontre avec Bernard Capo
s'est déroulée le 6 octobre**
dans la salle multimodale de la mairie.
25 personnes étaient présentes.

Crédits photos - Le Porte Voix du Haut Berry



**3-30 NOVEMBRE
EXPOSITION
AVEC MARCEL
BOUCHARD**



**21 NOVEMBRE
ANIMATION DÉDIÉE
AUX ASSISTANTES
MATERNELLES**

Avec le RAM - En matinée

**13 DÉCEMBRE
14H : ATELIER SÉNIOR
16H : LES HISTOIRES DU MERCREDI
« EN ATTENDANT NOËL »**

Retrouvez tous les événements
de votre bibliothèque municipale
dans l'agenda de la commune :
www.stmartin-auxigny.fr
Rubrique AGENDA

**16 NOVEMBRE À 18H
CONFÉRENCE
PAR L'ASPIRANT
AXEL BALLAND**

« S'adapter à un nouveau
théâtre d'opération,
les légionnaires
en Indochine »
Salle Multimodale

COMICE AGRICOLE 2023

Les préparatifs



Dans les quartiers
la préparation
du comice avait
commencé en
2020 mais il restait
encore à faire !



© photos : @Eye / Comité d'organisation du comice 2023

L'inauguration

Madame la sous-préfète accompagnée des élus locaux a inauguré le comice dans une joyeuse ambiance !



Les animations agricoles



Merci aux agriculteurs pour leur participation active !



La Reine et le Roi du Comice

La Reine et le Roi du Comice ont été couronnés et ont pris ensuite part au défilé



© photos : @Eyve / Comité d'organisation du comice 2023

Le défilé



Un public nombreux a apprécié ce joyeux défilé !



© photos : @Eve Comité d'organisation du comice 2023



La messe



Les cors de chasse ont accompagné la messe célébrée par le père Mabilia



© photos : @Eye / Comité d'organisation du comice 2023

Le feu d'artifice



Bravo au comité d'organisation du comice 2023 et à Christelle sa présidente, merci à tous les bénévoles. Le public nombreux a été séduit et enthousiaste, n'est-ce pas la plus belle récompense !



COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST RÉUNI 3 FOIS DEPUIS LA PARUTION DE NOTRE DERNIER ECHO DU VERGER ET IL A ÉTÉ AMENÉ À DÉLIBÉRER SUR LES ORDRES DU JOUR SUIVANTS :

Conseil municipal du 03/04/2023

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 6 février 2023
- Compte rendu des décisions prises par le maire
- Tableau légal des indemnités annuelles des élus année 2022
- Adhésion à la convention de participation « Prévoyance » proposée par le groupement des centres de gestion du Cher, d'Eure-et-Loir, de l'Indre et du Loir-et-Cher

FINANCES

- Election du président de séance pour le vote des comptes administratifs 2022

BUDGET PRINCIPAL

- Approbation du compte de gestion 2022
- Approbation du compte administratif 2022
- Vote des taux des taxes locales 2023
- Affectation du résultat de fonctionnement 2022
- Approbation du budget primitif 2023

BUDGET ANNEXE DES LOGEMENTS SOCIAUX

- Approbation du compte de gestion 2022
- Approbation du compte administratif 2022
- Affectation du résultat de fonctionnement 2022
- Approbation du budget primitif 2023

BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT

- Approbation du compte de gestion 2022
- Approbation du compte administratif 2022
- Approbation du budget primitif 2023
- Règlement et tarifs des services périscolaires 2023-2024
- Demande d'une subvention à l'ANS pour la réfection de 2 courts de tennis de plein air
- Demande d'une subvention auprès du PETR Centre-Cher pour la réalisation de jardins partagés et collectifs
- Attribution d'un don en faveur des populations touchées par les séismes qui ont frappé la Turquie et la Syrie

PATRIMOINE COMMUNAL

- Cession de la parcelle AC 49 aux Labbes
- Tarif pour la location de la salle Sainte Jeanne par l'association Pôle Nutrition
- Occupation du domaine public lors du comice rural et agricole 2023

TOURISME

- Tarifs de location des chalets 2023

QUESTIONS DIVERSES

Conseil municipal du 15/05/2023

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 3 avril 2023
- Compte rendu des décisions prises par le maire
- Détermination du taux de promotion pour les avancements de grade de catégorie B
- Création d'un emploi de technicien principal 1ère classe (avancement de grade)
- Création d'un emploi d'adjoint du patrimoine principal 1ère classe (avancement de grade)
- Création d'un emploi d'adjoint administratif principal 1ère classe (avancement de grade) au 01/07/2023
- Création d'un emploi d'adjoint technique principal 1ère classe (avancement de grade)
- Création d'un emploi d'adjoint technique principal 2ème classe (avancement de grade)
- Création d'un emploi d'adjoint administratif principal 1ère classe (avancement de grade) au 01/10/2023
- Contrat d'accompagnement au titre d'une démarche de prévention des risques professionnels avec la CNRACL
- Convention de stage pratique BAFA avec la CCTHB

ENFANCE - AFFAIRES SCOLAIRES

- Participation aux dépenses de fonctionnement des écoles du 1er degré de la ville de Saint Doulchard - Année scolaire 2022/2023
- Convention de mutualisation des frais de transport de l'école élémentaire vers le gymnase avec la CCTHB - Année scolaire 2022/2023

FINANCES

- Budget principal 2023 : décision modificative n°1
- Attribution d'une subvention exceptionnelle pour la crèche « Haut comme 3 pommes »
- Demande d'une subvention à l'Etat au titre des fonds verts pour la réalisation d'une étude hydraulique place de la Mairie

PATRIMOINE COMMUNAL

- Etude de revitalisation du centre-bourg : choix d'une combinaison de scénarios en vue d'élaborer le plan-guide

SPORT ET CULTURE

- Convention entre la commune de Saint Martin d'Auxigny et le Tennis-Club de Saint Martin

DIVERS

- Motion de soutien à des mesures volontaristes contre les déserts médicaux

QUESTIONS DIVERSES

NOUS VOUS RAPPELONS QUE LES PROCES-VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX SONT CONSULTABLES SUR LES PANNEAUX D'AFFICHAGE DE LA MAIRIE ET SUR LE SITE DE LA COMMUNE.

Conseil municipal du 19/06/2023

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 15 mai 2023
- Compte rendu des décisions prises par le maire

FINANCES

- Demande de DETR ou de DSIL exercice 2023 à l'Etat pour la réhabilitation des courts de tennis

PATRIMOINE COMMUNAL

- Dénomination de la voie d'accès à la résidence séniors
- Extinction totale de l'éclairage public sur le territoire de la commune une partie de l'année
- Instauration d'une taxe d'aménagement majorée secteur de l'impasse des Rompis
- Instauration d'une taxe d'aménagement majorée secteur de l'impasse des Arpents
- Instauration d'une taxe d'aménagement majorée secteur de la rue de l'Ouche Contant
- Instauration d'une taxe d'aménagement majorée secteur de la route de Coillard
- Instauration d'une taxe d'aménagement majorée secteur de la rue du Platé
- Instauration d'une taxe d'aménagement majorée secteur de la rue des Craverts
- Instauration d'une taxe d'aménagement majorée secteur de la route de Montboulain

QUESTIONS DIVERSES

PLUi

**Le Plan Local
d'Urbanisme
intercommunal
a été adopté
définitivement
le 27 juillet 2023.
Il est maintenant
applicable.**

Ce nouveau document d'urbanisme permet une gestion administrative plus harmonieuse pour les 30 communes qui composent la communauté de communes Terres du Haut Berry avec un règlement unique. Vous disposez également d'un service urbanisme dématérialisé pour simplifier vos démarches.

Comme l'imposent les divers textes de lois, notre commune, comme beaucoup, dispose dorénavant d'un potentiel foncier urbanisable très amoindri par rapport au PLU communal de 2006. La priorité étant la reprise des logements vacants ainsi que la densification des zones déjà urbanisées. L'objectif du législateur étant de tendre vers le Zéro artificialisation des sols à l'horizon 2040-2050.

En conséquence, l'expansion démographique que connaissait Saint Martin depuis plusieurs décennies va naturellement ralentir pour aller vers une stabilisation du nombre d'habitants dans les prochaines années.

Cette tendance est un critère majeur pour la définition de nos futures politiques publiques. Nous devons en tenir compte pour l'élaboration de l'ensemble de nos projets.

Retrouvez
toutes les
informations
de la commune
sur l'appli
Panneau Pocket !



Egalement + d'actus sur :

www.stmartin-auxigny.fr

et sur



www.stmartin-auxigny.fr
Tél. : 02 48 66 61 61
Email : contact@stmartin-auxigny.fr